



SECTION AEROPORTUAIRE
AEROPORT DE MAYOTTE
SERVICE DU SSLIA

Pamandzi, le Mercredi 13 Novembre 2019

COMMUNIQUÉ

Aujourd'hui, nous étions convoqués au sein de la Préfecture de Mayotte à Dzaoudzi afin de rencontrer Monsieur le Préfet de Mayotte, le représentant de la DSAC (DGAC OI), le représentant d'EDEIS, le représentant du SDIS 976 et le représentant du Département de Mayotte suite à notre demande de réunion d'urgence concernant le vouloir d'EDEIS de modifier la convention qui les lie au SDIS 976 en vue de la mise à disposition des 16 Sapeurs-Pompiers Professionnels.

Pour rappel, EDEIS souhaite modifier cette convention pour les raisons suivantes :

- Les SPP coûtent très cher par rapport aux autres Aéroports dans toute la France (Source DGAC/CRC)
- EDEIS ne peut pas gérer quelques SPP, d'où le vouloir de les renvoyer au SDIS 976
- Droit de grève très difficile à gérer pour les fonctionnaires et très souple pour les employés en droit privé
- Recrutement des Sapeurs-Pompiers Privés deux fois moins cher qu'un SPP etc...

À notre arrivée sur place et lors du début de la réunion, nous étions surpris et étonnés de ne voir que le nouveau DIRCAB. D'après lui, *« c'est moi qui est en charge du dossier, je me suis déjà entretenu individuellement avec les instances du SDIS 976 et celle d'EDEIS, maintenant je continue avec vous afin d'avoir aussi vos arguments pour faire avancer le dossier »*. Par ailleurs, il nous a demandé de nous expliquer sur ce sujet et de donner nos arguments concernant notre préavis et nos attentes.

Voici les attentes des SPP :

- ✚ La non modification de la convention actuelle et sa poursuite jusqu'au 31 décembre 2020
- ✚ Si un possible départ des SPP de l'aéroport pour rejoindre les rangs du SDIS 976, ça sera dès le 01 janvier 2019 pour les 16 SPP mais avec 8 SPP au 30 juin 2020 et les 8 autres au 31 décembre 2020.
- ✚ Le recrutement des SP manquant pour hausser l'effectif à 21 SP au sein du SSLIA parmi les SPV du SDIS 976 comme stipulé sur la dite convention
- ✚ Si dans le futur, un SPP quittait le service du SSLIA sur n'importe quelle raison, son remplaçant viendra aussi des SPV du SDIS 976 afin de diminuer le chômage dans le département au lieu d'aller recruter ailleurs.
- ✚ Souhaitons avoir la réponse de nos doléances que nous avons laissés à Monsieur le Préfet sur ce qui ne va pas au sein du SSLIA
- ✚ Une réunion en 2020 pour revoir les modalités et les souhaits du changement de quelque ligne sur la convention émit par EDEIS

Nous avons longuement parler du sujet brulant dont Monsieur MAYER évoque actuellement et que Monsieur le Préfet avait parlé dans les colonnes de KWEZI, c'est-à-dire que les Sapeurs-Pompiers Professionnels de l'Aéroport de Mayotte (qui sont les seuls SPP à travailler actuellement dans les aéroports Français) coutaient trop cher, d'où la cherté des billets d'avion au sein de notre département. Nous leur répondons que pour faire des économies, ce n'est pas que les SPP qui coutent cher (nous sommes payés comme nos homologues qui sont dans les casernes civiles du département de Mayotte), il faut revoir le monopole dont AIR AUSTRAL a dans ce département pour des raisons politiques, le prix JET A1 qui est régulé par la Préfecture de Mayotte, enlever l'indexation des salaires sur l'ensemble des fonctionnaires qui travaillent dans cet aéroport (Douaniers, Gendarmes, Policiers et les agents de la DGAC) et pour finir, couper les 3% que le SDIS 976 fait payer à EDEIS pour service rendu.

Nos relations dans cet aéroport, ont toujours bien fonctionnées, depuis l'arrivée d'EDEIS rien ne fonctionne comme avant, ils ne nous parlent que des économies.

À défaut d'une réponse à notre courrier et nos attentes, notre grève commencera le Samedi 16 novembre 2019 suite à notre préavis qui était envoyé récemment. Afin d'être clair, à partir du Samedi, les SPP viendront travailler au SSLIA avec un niveau de protection SSLIA en fonction des avions. Il n'y aura que les interventions SUAP et incendie qui seront assurées. Concernant les missions PPA, elles seront assuré en mode dégrader.

A partir du 1^{er} décembre, c'est le service minimum qui sera assuré au SSLIA, c'est-à-dire, Niveau 5 de protection avec que 2 SP sans PPA.

Le 1^{er} Janvier 2020, l'ensemble des 16 SPP quittera définitivement leur poste à l'aéroport de Mayotte, étant un jour férié, ils resteront chez eux.

Le 2 janvier 2020, nous nous présenterons au siège du SDIS 976 KINGA afin d'aller rencontrer notre direction et connaître nos affectations dans les services.

Pour finir, depuis 1987, les Sapeurs-Pompiers ont commencés à travailler à l'aéroport de Mayotte et le service public était toujours bien rendu. Ce n'est que depuis 2017, à l'arrivée de Madame la Présidente à la tête du SDIS 976 que les relations entre les SPP mise à disposition et leur direction se sont dégradées.

Nous attendons avec impatience la réponse de la préfecture d'ici vendredi qui se positionne comme arbitre dans cette affaire.

RA HACHIRI